

Les chantiers plombés par les surcoûts

Économie

Le monde de l'entreprise en général, celui du bâtiment en particulier, est marqué par les surcoûts que provoque la situation sanitaire. Responsables et acteurs le soulignent et sont inquiets pour la suite.

Bertrand Philippe
bertrand.philippe@centrefrance.com

Pour Michel Tissier, président de la Fédération française du bâtiment (FFB) dans le Cher, une fois le déconfinement acté, les difficultés sont à venir. « Je suis presque plus inquiet du retard que l'économie va prendre pour redémarrer, souligne-t-il, que du problème des surcoûts ».

Pourtant, avec les règles imposées par les précautions sanitaires, la question des surcoûts se pose depuis le 11 mai, date à laquelle les entreprises ont repris le travail.

« Je crains l'impact sur le chiffre d'affaires »

Ces surcoûts sont de plusieurs ordres. Ils sont d'abord la conséquence des achats de masques et de gel hydroalcoolique, du temps passé à désinfecter les outils et les véhicules partagés, du ralentissement des chantiers résultant des précautions prises pour éviter, par exemple, que différents corps de métiers travaillent ensemble dans un espace restreint, et au fait qu'un certain nombre de salariés n'ont pas encore repris le travail, pour garder leurs enfants par exemple.

« Je crains l'impact sur le chiffre d'affaires », note, à son tour, Thibault Monce, qui dirige l'entreprise de douze personnes Dun énergie, en plomberie, chauffage, climatisation.

« On fait de notre mieux, on a donné tous les moyens à nos salariés pour être en sécurité, chacun a son camion par exemple. Mais il y a des pertes de rendement, le fait de nettoyer les outils, les zones communes. Ce qui m'inquiète le plus, ce sont les marchés publics où on a des cabanes de chantier. Ces cabanes doivent être désinfectées toutes les deux heures par l'entreprise qui a le plus gros lot, le coût étant ensuite reporté sur chaque entreprise. »

« En matière de partage des coûts, ajoute Michel Tissier, tout est à faire. » Le président de la FFB du Cher évoque le souhait d'un cadre nécessaire au niveau national et les discussions déjà engagées avec le gouvernement.

Mais la plupart des entreprises ont repris le travail, nombre de chantiers sont à nouveau en cours et le problème se pose depuis un peu plus de trois semaines.

Et, « pour chaque entreprise, le surcoût est un problème important », souligne, également, Régine Audry, présidente de la chambre de métiers du Cher. « Les devis sont signés, des acomptes sont versés, logiquement un devis est révisable,

mais chacun est libre. Le client accepte, ou pas. » Régine Audry évoque, également, les problèmes en cascade. « Car les chantiers de mars, il faut les reprendre et les faire dans des conditions plus difficiles. Mais il faudrait faire en même temps ceux de mai... On ne peut pas. Le phasage des travaux est plus difficile. Heureusement, 80 % des gens le comprennent. »

« Les futurs devis intégreront délais et surcoûts »

Pour Didier Fronteau, président de la confédération des artisans des petites entreprises du bâtiment (Capeb) de l'Indre et président régional par intérim « les surcoûts sont plus élevés en rénovation, notamment en site occupé. On estime, ainsi, le surcoût moyen entre 10 et 20 % en entretien-rénovation contre 10 % dans le neuf. Mais, à l'avenir, les devis intégreront simplement les délais et les coûts supplémentaires. »

« Estimer les surcoûts, on sait faire, conclut Michel Tissier. Et il faut que ce soit bien fait pour les présenter au donneur d'ordre. Mais il faut un cadre juridique et légal pour enclencher tout cela. » ■

(*) La FFB du Cher compte 260 adhérents représentant un peu plus de 2.000 salariés.

La fédération du bâtiment entend privilégier la négociation

À la Fédération française du bâtiment (FFB), l'inquiétude concerne, certes, les conditions de travail au regard des précautions sanitaires et de leur coût, mais surtout les conditions qui vont être celles de la reprise économique et de l'emploi.

Michel Tissier, président de la FFB du Cher, et Emmanuelle Villa Lavillonière, secrétaire générale, expliquent pourquoi. ■

■ **Que pensez-vous des conditions de reprise ?** Depuis le 11 mai, toutes les entreprises ont repris le travail, même si certaines l'ont fait un peu avant, mais



BÂTIMENT. Michel Tissier et Emmanuelle Villa Lavillonière. PH. B.P.

l'activité n'est pas à 100 % et ce ne sera pas le cas avant la mi-juin. Il y a, en effet, un delta entre les considérations de sécurité et le moment où on considère qu'on peut mettre 100 % des salariés sur un chantier. On n'en est pas là et les entreprises vont être à la peine.

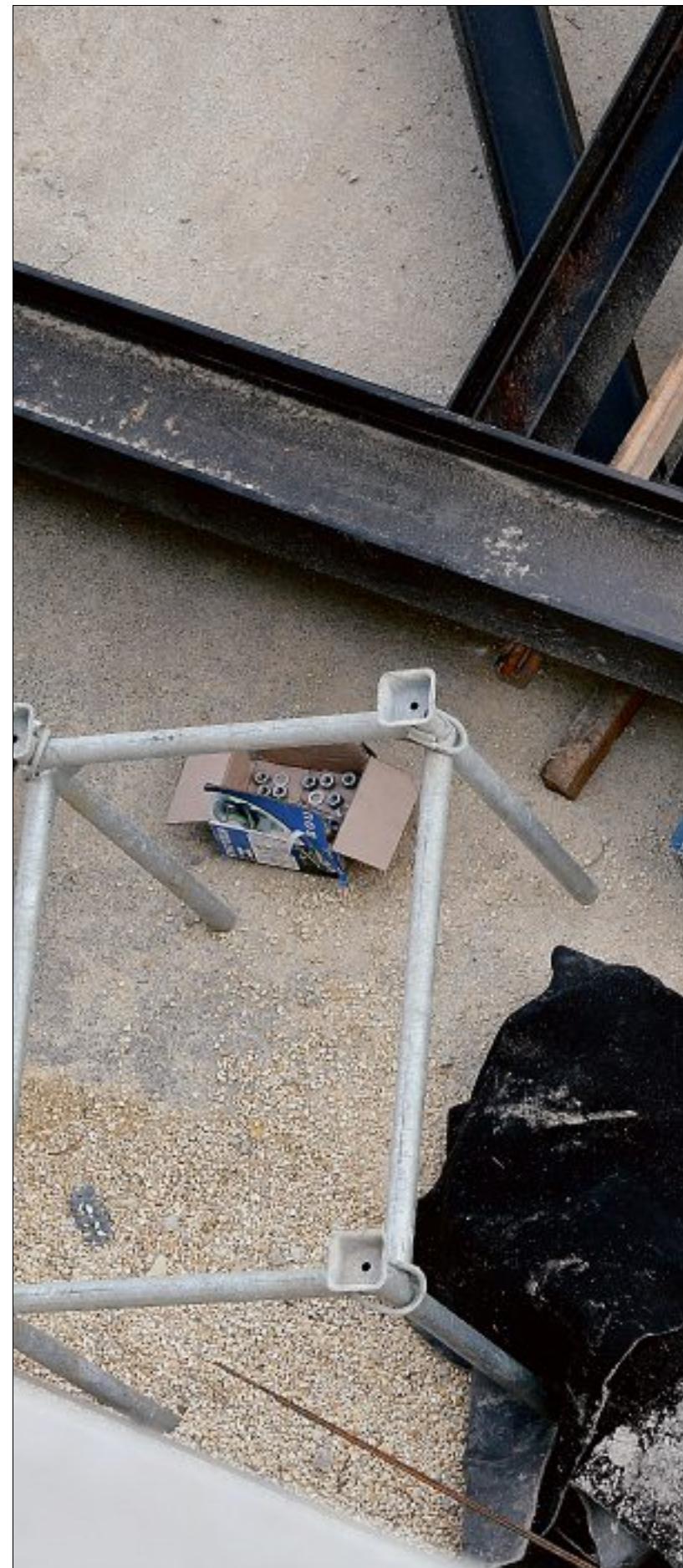
■ **Vous évoquez les conditions sanitaires...** Tout le monde a la même problématique et la FFB a été la première à mettre en place un protocole sanitaire. Depuis le 16 mars, la bataille pour le chômage partiel et le plan garanti par l'État (PGE), ça a bien aidé, mais il faut que ça

reparte et que le commerce reprene.

■ **Comment doivent se répercuter les surcoûts ?** Pour ce qui concerne le partage des coûts, tout est à faire. La FFB nationale considère que le surcoût se traduit par 12 % sur la ligne financière. Les professionnels en ont conscience. Pour les devis à venir, c'est facile. Mais pour les devis signés avant le Covid, ça va dépendre, notamment quand il y a plusieurs corps de métier. Et surtout si le client veut que les délais soient respectés. Le timing est très important. Le chef d'entreprise se doit d'être très

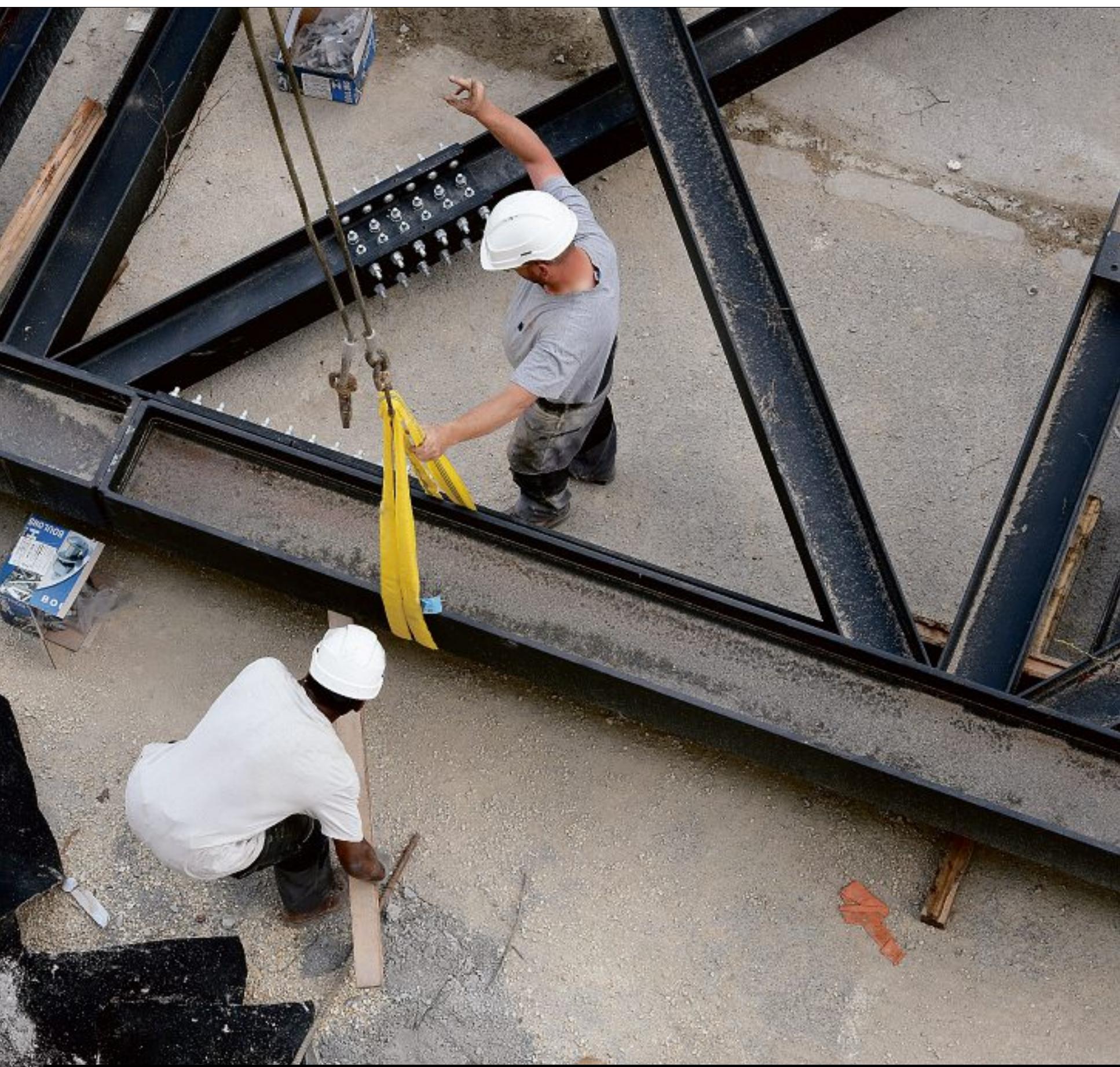
précis et ça doit être discuté. De plus, quand il s'agit d'une collectivité locale, avec la période électorale, on a neuf à douze mois de blocage des décisions.

■ **Donc, tout est affaire de discussion...** Il faudra partager les coûts de manière concertée, claire, précise, argumentée. Et il faut un cadre car il y a des paramètres qui devront faire l'objet d'avenants. Et il a des négociations avec les donneurs d'ordre qui doivent être faites, avec un cadre national qui oriente. Mais, je suis presque plus inquiet du retard que l'économie va prendre pour redémarrer que par le problème des surcoûts. ■



au coronavirus

LE FAIT
DU JOUR



CHANTIER. Le secteur du bâtiment est directement concerné par les précautions sanitaires et par les délais supplémentaires qui en découlent. PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRICK DELOBELLE

Les petites entreprises du bâtiment inquiètes de la situation

Les petites entreprises du bâtiment sont inquiètes de la situation actuelle. Mais pour l'avenir, les conditions semblent être plus claires.

« La situation actuelle fait qu'il y a beaucoup de pertes de temps et des coûts supplémentaires. Et nous avons encore des problèmes d'approvisionnement de matériel. »

Didier Fronteau, président de la confédération des artisans des petites entreprises du bâtiment (Capeb) de l'Indre et président régional par intérim, est inquiet de la situation actuelle.

« Pour l'instant, souligne-t-il, c'est nous qui sommes les perdants. On ne peut pas demander au client de prendre en charge les délais supplémentaires quand le devis est signé. »



CAPEB. Didier Fronteau : « J'ai peur du chômage, il est déjà énorme ». PHOTO D.R.

Et ces délais supplémentaires sont le résultat direct des précautions à prendre et des dépenses à faire pour respecter les mesures sanitaires.

Un surcoût compris entre 4 et 10 % par jour

La Capeb les a chiffrés : elle souligne dans un communiqué que « la coactivité/productivité

(allongement des délais, coordination, phasage complexe à organiser, location de nouveaux moyens de transport...) va engendrer un surcoût compris entre 4 et 10 % par jour. Ce poste peut représenter jusqu'à 50 % du surcoût sanitaire total. »

« La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirccete) dit que chaque chantier est différent, poursuit Didier Fronteau. Mais la Fédération française du bâtiment (FFB) demande 88 euros par personne et par jour... C'est beaucoup, ça coince. »

Dans son analyse, la Capeb

souligne, également, que « ses surcoûts sont plus élevés en rénovation, notamment en site occupé. On estime, ainsi, le surcoût moyen entre 10 et 20 % en entretien-rénovation contre 10 % dans le neuf ». Pour l'avenir, les choses sont plus claires : Didier Fronteau estime, en effet, que les devis à venir intégreront simplement les délais et les coûts supplémentaires.

Mais, ajoute le président, « certains chantiers ne sont pas repris et j'ai peur du chômage. C'est déjà énorme, alors que les ouvriers sont en chômage partiel, et le chômage partiel ne va pas durer éternellement ». ■